

AGRICULTURE

L'Agence des espaces verts (AEV) un acteur clé de l'agriculture en Île-de-France



ACTION AGRICOLE : 3 OBJECTIFS

L'Agence des espaces verts intervient particulièrement en milieu périurbain, au niveau de la Ceinture verte d'Île-de-France¹, pour contribuer à la préservation de l'agriculture et notamment :

- > Aider au renouvellement des générations d'agriculteurs
- > Participer au développement de l'activité agricole
- > Permettre aux agriculteurs franciliens d'accéder à une stabilité foncière

¹Zone concentrant de forts enjeux démographiques et environnementaux, située à cheval entre la petite et la grande couronnes

3 ACTIONS MENÉES QUOTIDIENNEMENT²

- 1 Garantir** le maintien des terres agricoles franciliennes en milieu périurbain : actions foncières (veille et acquisition) et sensibilisation des collectivités
- 2 Favoriser** l'installation d'agriculteurs en Île-de-France dont les activités sont économiquement viables et compatibles avec les enjeux du territoire : location et dispositif de portage foncier « Île-de-France, terre d'installation agricole »
- 3 Encourager** une agriculture durable et diversifiée : développement de modes de gestion écologique (agriculture biologique, éco-pâturage) et respect des enjeux environnementaux et paysagers du site (RNR, Natura 2000, etc.)

²En accord avec les objectifs du Pacte agricole régional 2018-2030

L'agriculture en Île-de-France :

47 % de la surface de la région
13 000 emplois directs
1 agriculteur sur **2** à la retraite
d'ici **2030**



CONCRÈTEMENT, L'AGENCE DES ESPACES VERTS C'EST :



17 000 ha
de terres agricoles
préservées (veille foncière)



2 200 ha
de patrimoine foncier
agricole (propriétés régionales)



Près de **30 %**
de la surface en agriculture biologique
(environ 6 fois plus que la moyenne nationale)



140 agriculteurs
installés sur les terres de l'AEV



1 agriculteur sur 2
pratiquant les circuits courts
et/ou de proximité

DES PRODUCTIONS VARIÉES



Grandes cultures
60 %



Maraîchage
12 %



Élevage / Pâturage
16 %



Polyculture / Élevage
7 %

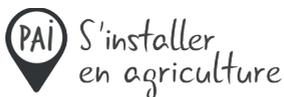


Horticulture / Arboriculture
1 %



Autres (jardins partagés...)
4 %

NOS PARTENAIRES AGRICOLES



Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France

90-92, avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00 - Fax : 01 82 82 83 85

www.aev-iledefrance.fr - [f @aev.idf](https://www.facebook.com/aev.idf) [t @aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)

